

Protection sociale universelle (page 3)

Il y a encore du pain sur la planche



L'INSS alerte du fait que le secteur de la protection sociale est presque méconnu. Au niveau national, les statistiques montrent que sur 14 373 employeurs recensés au niveau national jusqu' à la fin de l'année 2022, seulement 1368 employeurs sont affiliés à l'INSS, soit 9,5%.

SOCIÉTÉ

INTEGRATION REGIONALE

SOCIÉTÉ



Rumeurs

Les rumeurs, un danger à la garantie de la stabilité (page 4)



EAC

« Qu'on paie pour eux, mais qu'ils perdent le droit de veto »... (page 6)



Migration des jeunes

Migration des jeunes Burundais vers la Tanzanie : A leurs risques ... (page 7)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

Editorial INSS, où étiez-vous ?



Jean Marie Vianney Niyongabo,
Journaliste.

14 373 employeurs recensés au niveau national jusqu' à la fin de l'année 2022, seulement 1368 employeurs sont affiliés à l'INSS, soit 9,5%. Dans la municipalité de Bujumbura, seulement 761 employeurs sont affiliés à l'INSS sur 8587 employeurs recensés. Cette situation inquiète plus d'un.

Pourtant, la question qu'on se pose est de savoir où était l'INSS jusqu' à ce que la situation arrive à ce niveau. Cet institut devrait faire tout le possible à temps pour éviter qu'il y ait beaucoup d'employeurs qui échappent à la protection sociale vu que les conséquences sont fâcheuses pour les employés comme l'indique Tharcisse Nkanagu, expert chevronné dans ledit domaine.

Il explique que ces derniers

sont guettés par une pauvreté innommable. Ils ne deviendront que des personnes gueuses parce qu'ils n'ont pas de force pour travailler. Et celui dont la protection sociale n'est pas garantie devient une charge pour l'Etat et sa famille.

C'est pour cela que cet expert demande à l'Etat de consentir beaucoup d'efforts pour inverser la tendance.

Selon lui, un pays qui prend soin de sa population accède facilement au développement. Il le dit ainsi, car il a été constaté que la protection sociale se porte bien plus dans les pays développés que dans les pays en voie de développement.

Essayer d'améliorer le cadre légal pour rendre attractif le domaine de la protection

sociale est alors une nécessité. A titre illustratif, la majorité des employés souhaitent que le plafond de cotisation soit revu à la hausse pour permettre la revalorisation de la pension de vieillesse.

Chez nous, le plafond est fixé à 450 000 FBu. Les primes qui sont de 10% du salaire de l'affilié destinées à l'INSS contre le minimum de 30% proposées par l'OIT sont calculées sur base de ce plafond.

Cela fait que le retraité ne peut pas dépasser une pension de vieillesse de 400 000 FBu au maximum comme le souligne Gal Emmanuel Miburo.

Ce plafonnement fait que les retraités ne bénéficient pas de pensions de vieillesse qui leur permettent de joindre les deux

bouts du mois. Imaginez pour un retraité qui touchait un salaire de 5 millions de FBu et qui ne dépasse pas une pension de vieillesse de 400 000 FBu.

La gestion de ce montant lui semble très difficile. Et c'est la raison pour laquelle les retraités sont malheureux. Ils mènent une vie misérable et cela les conduit souvent à une mort précoce.

Sachez que cette situation se présente ainsi au moment où la mesure du Président de la République du Burundi d'accorder aux retraités une pension de vieillesse qui équivaut à leurs derniers salaires avant leur départ à la retraite tarde à se concrétiser depuis 2020.

C'est déplorable que plus de 90% des employeurs ne sont pas dans la cadence de la protection sociale. Les données rapportées par l'Institut National de Sécurité Sociale en disent mieux. Les statistiques montrent que sur

SOCIETE

Les discours triomphalistes détruisent plus qu'ils ne construisent

Il se peut qu'un message qui est livré dans un discours soit vrai, utile et important. Toutefois, quand la manière de transmettre ce message porte un aspect de triomphalisme, le discours divise plus qu'il ne construit. Helene Mpawenimana, docteur en communication et enseignant chercheur à l'université du Burundi avertit les auteurs de ces messages cela n'est pas sans danger

« Un discours triomphaliste dans un contexte post-conflit où s'observe la prolifération des rumeurs est un discours d'une personne qui a une confiance excessive en sa réussite, une personne sûre d'avoir raison en tout et partout », explique l'enseignant.

Cependant, elle fait savoir que ce genre de discours triomphaliste peut aboutir à des violences entre les membres des différents groupes, car leurs auteurs pensent avoir raison tout le temps. Même si ces discours sont livrés au nom de l'intérêt commun, Mpawenimana rappelle que les gens qui utilisent ces discours ne visent que des intérêts personnels ou des intérêts d'un groupe quelconque. « Je dirais que pour ces personnes, ces discours constituent un moyen d'atteindre leurs objectifs privés », dit-elle.



Helene Mpawenimana, docteur en communication et enseignant chercheur à l'université du Burundi : « L'atteinte des objectifs en attisant les conflits ne durent pas. Des fois, leurs conséquences peuvent être désastreuses tant pour les auteurs que pour les récepteurs ».

Et ces messages peuvent constituer un danger pour la communauté

L'enseignant chercheur explique que ce genre de message ne passe pas inaperçu dans les esprits des gens. « Ces discours peuvent constituer un danger pour la communauté parce que les gens qui en profitent pour viser ou protéger leurs intérêts peuvent blesser moralement ceux qui n'adhèrent pas à leurs opinions. Ainsi les personnes ou les groupes qui se sentent lésés peuvent faire recours à des actes pouvant donner lieu aux conflits. Lesdits conflits peuvent mener vers la destruction de leurs communautés », argumentent-elles.

Chacun a ses responsabilités

Que ça soient les auteurs ou les récepteurs de ces messages, tout le monde a une responsabilité. Selon Mpawenimana, les auteurs des discours devraient tourner la langue deux fois avant de parler. « Les auteurs devraient penser aux discours constructifs qui permettent aux différents groupes de viser le bien de la communauté dans sa globalité ». Et d'ajouter : « L'atteinte des objectifs en attisant les conflits ne durent pas. Des fois, leurs conséquences peuvent être désastreuses tant pour les auteurs que pour les récepteurs ».

Il y a un proverbe Kirundi qui dit que « umushikirizagitutsi niwe mutukanyi » (l'expéditeur d'insulte est lui-même l'insulteur, ndlr). Dans cette logique, l'expert en communication recommande que les récepteurs de ces messages devraient éviter leur

diffusion afin d'empêcher leur prolifération et ainsi participer à la bonne cohabitation dans leur communauté. « Je leur donnerais le conseil de prendre du temps pour réfléchir et trouver les meilleures

solutions afin d'éviter tout problème pouvant être nuisible à la communauté », conclut-elle.

Dona Fabiola Ruzagiriza

BurundiEco
 C. d'Uvira à 400m de l'ex-BINUB dans les enceintes de Hope Design
 Référence CNC : 100/CNC/236/2012
 Parution le vendredi
 Directeur de publication et Rédacteur en chef : Benjamin Kuriyo
 Rédacteur en chef adjoint : Mélance Maniragaba
 Service commercial : +257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 20 Octobre 2023

Sources : BRB/www.brb.bi

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2822	2868
Euro	2986	3034
Shi. Kenyan	18,8444	19,1483
Shi. Tanzanien	1,1247	1,1428
Shi. Ougandais	0,7518	0,7639
Fr Rwandais	2,3112	2,3485

Quand le secteur de la protection sociale semble délaissé

L'INSS alerte du fait que le secteur de la protection sociale est presque méconnu. Au niveau national, les statistiques montrent que sur 14 373 employeurs recensés au niveau national jusqu'à la fin de l'année 2022, seulement 1368 employeurs sont affiliés à l'INSS, soit 9,5%. Puisque les conséquences pour les ménages et le pays sont fâcheuses, les responsables de l'INSS promettent d'inverser la tendance

L'état des lieux de la protection sociale au Burundi laisse à désirer, précise Gnl Emmanuel Miburo, directeur général de l'INSS. Les statistiques montrent que sur 14 373 employeurs recensés au niveau national jusqu'à la fin de l'année 2022, seulement 1368 employeurs sont affiliés à l'INSS, soit 9,5%.

Dans la municipalité de Bujumbura, seulement 761 employeurs sont affiliés à l'INSS sur 8587 employeurs recensés. Miburo s'inquiète de cette situation de la protection sociale, car l'INSS opère au Burundi depuis belle lurette. Il a 60 ans d'existence.

Il indique qu'en principe, toute société qui vient d'être créée devrait se faire inscrire à l'INSS endéans 8 jours. C'est de même pour les emplois créés. L'employeur doit commencer à verser les primes de ses employés 8 jours après la création de la société.

Miburo fait savoir que certains employeurs le font exprès. Pourtant, il y a d'autres qui ne savent rien de la protection sociale.

La sensibilisation recommandée

Dans l'optique d'inverser la tendance, il fait savoir que la place des professionnels des médias est incontournable. « Il faut qu'ils s'impliquent avec énergie dans la sensibilisation des employeurs et des employés pour que le taux d'affiliation à l'INSS soit revu à la hausse », renchérit-il.

Selon lui, dans une enquête menée auprès de certaines sociétés, c'est dommage qu'il a été constaté qu'il y a certains employés qui ne veulent pas que leurs employeurs versent leurs primes à l'INSS pour qu'ils puissent bénéficier d'une pension de vieillesse ou d'invalidité en cas de besoin.



L'état des lieux de la protection sociale au Burundi laisse à désirer.



Gnl Emmanuel Miburo, directeur général de l'INSS : « Les statistiques montrent que sur 14 373 employeurs recensés au niveau national jusqu'à la fin de l'année 2022, seulement 1368 employeurs sont affiliés à l'INSS, soit 9,5% ».

Ces deux parties se conviennent de partager ces primes au lieu de les verser à l'INSS comme c'est prévu par la loi. Le pire est que certains employeurs font des magouilles en s'arrogeant le droit de déclarer de faux salaires, se désolent-ils.

A titre illustratif, Fidèle Ciruhande, chef de service recouvrement à l'INSS annonce qu'un employé quelconque peut percevoir un salaire mensuel de 100 000 FBu au lieu de 300 000 FBu.

Et d'ajouter qu'il y a d'autres qui spéculent sur la date de la période prestée. Si tu as commencé le travail en l'an 2000, il déclare que tu as été recruté en l'an 2006.

La protection sociale a un caractère obligatoire

L'inspection générale du travail ne nie pas cette situation. Benjamin Nkeshimana, un des cadres de cette institution indique qu'il est temps de rappeler à l'ordre tous les employeurs qui affichent ce comportement, car la protection sociale a un caractère obligatoire comme le précise le code du travail. Personne ne devrait l'ignorer dans l'objectif de préparer un avenir meilleur pour les retraités.

Tharcisse Nkanangu, expert chevronné en protection sociale déplore cette situation. Selon lui, les statistiques telles que présentées par les cadres de l'INSS montrent qu'il y a du pain sur la planche dans le domaine de la protection sociale au Burundi.

Quid des conséquences ?

Il explique que les conséquences pour les employés dont les employeurs ne versent pas leurs primes dans les institutions de sécurité sociale sont fâcheuses.

« Ces derniers sont attendus par une pauvreté innommable. Ils ne deviendront que des personnes gueuses parce qu'ils n'ont pas de force pour travailler. Et celui dont la sécurité sociale n'est pas garantie devient une charge pour l'Etat et sa famille », explique-t-il.

Il qualifie aussi les employeurs qui déclarent de faux salaires et de fausses dates d'engagement des employés comme des voleurs. Selon lui, cela constitue un grand danger pour les employés, car cela étiole le montant de la pension de vieillesse.

Nkanangu explique que les primes à verser à l'INSS sont calculées sur base du salaire. Seulement, le plafond est fixé à un salaire de 450000 FBu. L'employeur paie 6% du salaire et l'employé 4%. Bref, si on cotise très peu d'argent à l'institut national de sécurité sociale, c'est normal que le montant de la pension de vieillesse soit minime.

Attention à l'allocation unique

Concernant la déclaration de fausses dates de début du travail, cet expert de renommée internationale dans la protection sociale ne tourne pas autour du pot en précisant que cela est très dangereux car si l'employé ne totalise pas 15 ans de cotisation à l'INSS, il ne reçoit qu'une allocation unique.

De plus, de tels retraités n'ont pas droit à la carte mutuelle comme ceux qui perçoivent la pension de vieillesse mensuellement. Ils perdent aussi les avantages de se faire soigner avec le soutien de l'INSS à l'étranger si cela s'avère nécessaire.

Des sanctions sévères ont commencé à être appliquées

L'INSS fait savoir qu'il a commencé à appliquer la loi dans l'objectif d'inverser la tendance. Parmi les sanctions prises, Miburo cite principalement la fermeture des comptes des sociétés qui ne sont pas affiliées à l'INSS.

Il argue qu'il n'y a pas d'autres pistes de solution efficaces pour recadrer les employeurs qui ne veulent pas respecter la loi. Il laisse entendre que l'INSS a aussi commencé à cadenasser les sociétés récalcitrantes.

Et depuis cette période, il affirme qu'il y a des avancées notoires, car si une société est fermée lundi, il s'observe que cette dernière se dirige rapidement mardi vers l'INSS pour se faire enregistrer comme affilié.

Notons que l'Institut National de Sécurité Sociale a été mise en place par la loi du 20 juillet 1962. C'est un établissement public à caractère administratif, doté d'une personnalité juridique et de l'autonomie organique et financière. Elle est chargée de la gestion des régimes de sécurité sociale suivants qui sont entre autres le régime des pensions qui sert des prestations de vieillesse, d'invalidité et de décès et le régime des risques professionnels qui sert des prestations en cas d'accidents de travail ou de maladies professionnelles.

L'INSS a aussi la mission de contribuer au développement socio-économique du pays.

Jean Marie Vianney Niyongabo



Les conséquences pour les employés dont les employeurs ne versent pas leurs primes dans les institutions de sécurité sociale sont fâcheuses. (Photo d'illustration)

Les rumeurs, un danger à la garantie de la stabilité

Les rumeurs propagées en 2015 ont affecté la population de la commune Busoni en province Kirundo. Plusieurs résidents ont fui le pays. Ce qui a entraîné des conséquences lourdes selon l'administration communale. La population témoigne qu'elle a beaucoup appris et qu'elle vit des moments de réconciliation

Pendant que la capitale économique Bujumbura était certes tendue, la commune Busoni était plutôt calme. Mais cela n'a pas empêché des fuites massives vers un pays voisin, le Rwanda. Des familles entières ont abandonné leurs maisons, les fonctionnaires de l'Etat ont quitté leurs postes tandis que les commerçants ont cessé leurs activités.

« Nous entendions beaucoup d'informations sur les radios concernant la situation politique que traversait le pays. Ceux qui avait des cœurs non endurants ils ont eu peur et se sont décidés à fuir », raconte Kwizera Saidi de la colline Burara, commune Busoni.

Quant à Claudine Mukamahoro, aujourd'hui rapatriée, elle annonce qu'en décidant de fuir elle entendait toutes ces informations qui fusaient de partout. Les démons du passé ont été réveillés. « On n'a pas vraiment réfléchi à ce qui se disait. Nous nous sommes souvenus des crises qui nous ont enlevé les nôtres. Fuir était la bonne option pour nous ». Louise Ndayishimiye, elle aussi rapatriée, l'a rejoint : « on se réveillait et on voyait que la porte de nos voisins est fermée. Le jour suivant, on voyait une autre ou deux. La peur se



Les rumeurs qui ont été propagées pendant la crise de 2015, ont fait qu'une partie importante de la population de Busoni fuit le pays, alors que cette commune était calme.

propageait petit à petit et on finissait par décider de partir également ».

A côté des informations qui circulaient, la position géographique de cette commune a favorisé à ce qu'il y ait l'instabilité et en définitive cette fuite massive de ses habitants. Benoît Miburo, secrétaire de cette commune l'explique : « Ceux qui fuyaient les tensions à Bujumbura passaient dans notre commune, celle-là étant frontalière du Rwanda et possédant un poste douanier. Les résidents voyaient les gens qui fuyaient en masse et ont eu peur ».

Les séquelles sont encore fraîches

Dans l'administration et l'opinion publique, cette situation a fait que la commune régresse économiquement d'une façon très significative. « Dans la vie courante, nous qui sommes restés au pays avons eu un problème d'obtenir du travail puisque ceux qui nous l'octroyait avaient fui. Et, du coup, on est resté figé dans le temps. Moi, je peux affirmer que si les gens qui ont fui étaient restés ici on aurait fait un pas de plus dans le développement »

Une idée renforcée par le secrétaire communal : « Vous comprenez que lorsque la commune s'est vidée de ses habitants, les projets de développement se sont arrêtés. A leur retour, ceux qui avaient fui ont trouvé leurs maisons en ruine, leurs champs en pâture. Ils ont dû tout recommencer à zéro ».

Socialement, les habitants de la colline Burara ajoutent aussi que ces événements ont impacté les familles. « Il y a des familles où l'un des conjoints est resté ou encore seuls les enfants ont fui et les parents sont restés... », raconte Prosper

Nimumpaye, chef de la sous-colline Rusarasi. Il fait savoir que dans les cas de déplacés, beaucoup de jeunes qui étaient sur le bas de l'école se sont mariés et que les jeunes filles ont eu des enfants hors mariage.

Vaux mieux prévenir que guérir

Les personnes rapatriées affirment que les rumeurs qui les avaient fait fuir à l'époque étaient infondés. Mais non plus, ils ne se jettent pas la faute. « S'il arrive que ce genre de rumeurs survienne encore, on a tiré des leçons. Je ne peux pas fuir à cause sur le coup des informations qui n'ont aucun de fondement », fait savoir Ndayishimiye

Le secrétaire de la commune Busoni se dit conscient des dangers de la propagation des rumeurs ou de fausses informations et explique que l'administration est à l'œuvre dans la sensibilisation de la population de manière permanente, l'objectif étant de comprendre le phénomène de la rumeur et ses conséquences néfastes et enfin réduire le risque d'émergence et de la propagation du phénomène.

Actuellement, la majorité de ceux qui avaient quitté le pays en 2015 sont revenus et la plupart des fonctionnaires ont été réintégrés dans leurs postes. Ils commencent à se reconstruire petit à petit, mais affirment que les séquelles de ces événements sont difficiles à effacer dans leurs esprits et dans leur communauté. Toutefois, ils démontrent l'engagement de ne plus tomber dans le même piège.

Dona Fabiola Ruzagiriza

SOCIETE

Kirundo : Seulement 26% de la population ont accès à l'eau potable

Les habitants de la province de Kirundo alertent qu'ils sont confrontés à un manque criant d'eau potable. Seulement 26% de la population de cette province du Nord du pays ont accès à cette denrée stratégique. Le gouvernement promet d'inverser la tendance

Les habitants de la province de Kirundo s'inquiètent du fait que l'accès à l'eau potable reste un problème majeur malgré qu'elle dispose de pas moins de 9 lacs. Lundi le 16 octobre 2023 lors de la célébration de la journée mondiale de l'alimentation, ils ont précisé que le Président de la République du Burundi Evariste Ndayishimiye leur avait promis cette denrée d'une importance primordiale dans la vie.

Pourtant, ils se lamentent qu'ils ont du mal à s'approvisionner en eau potable. La majorité d'entre eux recourt à l'eau des ruisseaux ou des rivières qui n'est pas traitée. « Nous voyons toute une panoplie de partenaires au développement qui ont initié des projets dans l'objectif de combattre le manque d'eau potable dans notre province. Néanmoins, les avancées ne sont pas visibles », se désolent-ils.

Ils craignent alors d'attraper les maladies des mains sales et demandent au gouvernement d'inverser la tendance.



Les habitants de la province de Kirundo s'inquiètent du fait que l'accès à l'eau potable reste un problème majeur malgré qu'elle dispose de pas moins de 9 lacs.

Accès à l'eau potable à kirundo, le chemin est encore long

Victor Segasago, gouverneur de ladite province affirme que le manque d'eau potable est une réalité dans la province de Kirundo. Selon lui, les statistiques montrent que seulement 26% de la population ont accès à cette denrée dans toute la province de Kirundo.

Cela témoigne que le chemin est encore long pour permettre à toute la population de cette province d'accéder à l'eau potable, indique Segasago.

Pourtant, de manière générale, l'accès à l'eau potable connaît des

progrès au Burundi selon l'Unicef. Son rapport montre que 86,8 % des ménages burundais ont accès à une source d'eau améliorée.

Et ce taux cache des disparités au niveau national entre les populations urbaines et celles rurales et selon les provinces. A titre indicatif, on constate des inégalités entre les provinces, allant de 68,6 % à Kirundo à 99,1 % à Bujumbura Mairie. Environ 40 % des ménages s'approvisionnent en eau potable à plus de 30 minutes de leur domicile. Ainsi, les inégalités entre ceux qui mettent moins de 30 minutes et plus de 30 minutes pour s'approvisionner en eau potable sont importantes, notamment en milieu rural.

En milieu urbain, 42,6 % des ménages ont accès à l'eau potable sur place contre 1,2 % des ménages ruraux. La quasi-totalité des ménages urbains, soit 98 % s'approvisionnent en eau de boisson auprès d'une source améliorée contre 81% des ménages ruraux (ISTEEBU).

Ainsi, 76,6% des ménages les plus riches mettent moins de 30 minutes pour s'approvisionner en eau potable contre 48,8% pour les ménages les plus pauvres (ISTEEBU).

Le gouvernement promet d'inverser la tendance

Prosper Dodiko, ministre en charge de l'environnement promet de travailler avec énergie pour trouver une réponse à la pénurie d'eau potable dans la province de Kirundo. A cette occasion, il demande à la population de protéger les sources d'eau partout où elles sont pour éviter le tarissement de ces dernières.

A titre illustratif, l'extirpation des arbres plantés tout autour de ces sources est un travail qu'il faut continuer.

De plus, il demande à la population de mettre au monde peu d'enfants pour maîtriser la démographie galopante. Il explique que plus les gens deviennent nombreux, plus ils cherchent à tout prix des terres cultivables. Et, pour en bénéficier, ils pratiquent la déforestation et bonjour le tarissement des sources d'eau.

Que dit la FAO ?

Mr Dademanao Pissang Tchangai, représentant de la FAO au Burundi abonde dans le même sens. La rapide croissance démographique, l'urbanisation et le dérèglement climatique soumettent les ressources hydriques à un stress grandissant.

Par conséquent, les ressources en eau douce ont diminué de 20% au cours des dernières décennies. Et la disponibilité et la qualité de l'eau se détériorent rapidement à cause des décennies d'utilisation et d'une intense extraction des eaux souterraines ainsi que de la pollution et du changement climatique.

Le pire est à craindre si on ne change pas de comportement

Si on ne change pas de comportement dans la gestion de ces eaux, la FAO laisse entendre que le pire est à craindre. Il peut y avoir un désert sur une grande partie de la planète. A titre illustratif, il a affirmé que 2,4 milliards de personnes vivent déjà dans des pays soumis à un stress hydrique.

La FAO estime alors qu'il est temps de mettre en place une gestion avisée des eaux.

Jean Marie Vianney Niyongabo

PIPARV-B : Un appui aux ménages vulnérables du plateau central

Le Projet d'Intensification de la Production Agricole et de la Réduction de la Vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B) s'est engagé dans l'éradication de l'extrême pauvreté et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux dans le plateau central Burundais. Depuis 2019, son impact sur l'économie des ménages bénéficiaires est net

Le Projet d'intensification de la Production Agricole et de la Réduction de la Vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B) est un projet du gouvernement du Burundi financé par le Fonds International de Développement (FIDA). Depuis décembre 2019, ce projet contribue à l'éradication de l'extrême pauvreté et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux dans le plateau central Burundais. A cet effet, le PIPARV-B contribue spécifiquement à l'augmentation durable des revenus et à l'amélioration des conditions de vie des ménages ruraux bénéficiaires, notamment des femmes et des jeunes à travers le développement des systèmes de production diversifiés, adaptés à une pression démographique croissante et résilients au changement climatique.

« Nous travaillons avec les ménages vulnérables pour les faire sortir de leur vulnérabilité en se basant sur l'agriculture et l'élevage. Nous avons distribué des semences maraichères et le petit bétail, entre autres les porcs et les chèvres », a fait savoir David Nzisabira, coordonnateur des activités du PIPARV-B dans les provinces de Ngozi, Kayanza et Muyinga.

L'agri-élevage, une priorité du PIPARV-B

Dans le domaine agricole, 2.944 ménages bénéficiaires du projet PIPARV-B ont bénéficié de semences maraichères comme les choux, les carottes, les oignons et les amarantes. Des arrosoirs leur avaient été octroyés et chaque ménage en bénéficiait un. Comme l'a signalé M. Nzisabira et l'ont confirmé les bénéficiaires de ce projet, dans chacune des 128 collines d'intervention du projet PIPARV-B, il a été distribué 32 porcs et 64 chèvres.

Vénantie Nyandwi, 33 ans, est une bénéficiaire du PIPARV-B résident sur la colline Bugumbasha, commune Makebuko de la province de Gitega. « Je ne peux pas avoir des



David Nzisabira, coordonnateur du PIPARV-B dans les provinces de Ngozi, Kayanza et Muyinga : « Nous travaillons avec les ménages vulnérables pour les faire sortir de leur vulnérabilité en se basant sur l'agriculture et l'élevage ».

mots suffisants pour vous décrire l'impact de ce projet sur ma famille. Aujourd'hui nous consommons des légumes en quantité suffisante. Cela est important pour notre santé », se réjouit-elle. « Auparavant, pour cultiver les légumes, je devais acheter des semences maraichères auprès de ceux qui ont fait des germoirs avec l'inconvénient que j'achetais une petite quantité à un prix exorbitant. Ce qui explique de petites quantités à la récolte de plus, j'ignorais les bonnes techniques culturales susceptibles d'augmenter la production », ajoute-t-elle. Aujourd'hui, cette bénéficiaire témoigne être satisfaite du rendement des amarantes qu'elle a déjà récoltées et espère bien en disposer autant pour les choux. « Sûrement que j'aurais beaucoup de choux à consommer et à vendre aussi », se rassure-t-elle.

Dans la vallée de Gasongati de la commune Bukirasazi, province de Gitega, nous avons rencontré M. Pascal Ntunzwenimana. Au milieu de son champ verdoyant de choux, il nous a expliqué la chance qu'il a eu de bénéficier de l'appui du PIPARV-B. Selon lui, avant l'arrivée du PIPARV-B, lui et sa famille vivaient dans des conditions précaires. Lorsqu'il a reçu des semences maraichères de la part du PIPARV-B, il a vite compris que cela peut être un capital à rentabiliser. Malgré les conditions climatiques défavorables, il a arrosé ses choux grâce à un puit qu'il a creusé à cette fin et un arrosoir qui lui a été octroyé par le PIPARV-B. « Je ne doute pas que la récolte sera bonne et que j'aurais facilement de quoi nourrir ma famille et de quoi vendre pour satisfaire d'autres besoins », fait-il savoir.



Dans le domaine agricole, 2.944 ménages bénéficiaires du PIPARV-B ont bénéficié de semences maraichères comme les choux, les carottes, les oignons et les amarantes.



Alodie Ndayisaba, ACSA sur la colline Kavumu : « Grâce au PIPARV-B, la situation financière de ma famille s'est beaucoup améliorée ».

Un travail pénible, mais qui vaut la peine

Comme l'a confirmé M. Nzisabira, ces semences leur ont été octroyées pendant la saison sèche. Malgré cette incommodité, certains bénéficiaires se sont donné la peine de les arroser et ont réussi à avoir une récolte satisfaisante. Sur la colline Nzove, commune Mwumba de la province de Ngozi, nous avons rencontré M. Libère Nyandwi. Contrairement à la plupart de ses amis qui ont aménagé des champs de légumes dans les marais, lui, il possède un périmètre maraicher de choux et d'oignons qu'il a aménagé près de son habitation. Comme il l'a fait savoir, pour arroser son jardin potager, il devait faire un trajet d'un kilomètre

et demi pour puiser de l'eau. Et il lui fallait quotidiennement 40 bidons de 20 litres chacun pour des besoins d'arrosage. Un travail pénible, mais qui vaut la peine, selon lui.

Lorsque nous nous l'avons rencontré, il avait déjà consommé une bonne partie des oignons et attendait de récolter son champ de choux. « Je ne regrette rien. Cela valait la peine même si ce n'était pas facile. J'ai beaucoup gagné de ce jardin potager », témoigne-t-il.

Pour booster l'économie des ménages

En plus de la production agricole qui aidera énormément dans l'amélioration des conditions de vie des ménages, le PIPARV-B a créé différents emplois. On citera entre autres le cas des Agents Communautaires de Santé Animale (ACSA). Au total, ils sont au nombre de 128 hommes et femmes, répartis sur toutes les collines d'intervention de PIPARV-B. Leur rôle consiste à suivre quotidiennement la santé du bétail octroyé par le PIPARV-B et lui garantir les soins nécessaires grâce aux formations qu'ils ont bénéficiées de la part de ce projet. Ces ACSA ont bénéficié de ce projet, un vélo chacun pour leur faciliter la tâche en ce qui est du déplacement. Un smartphone a été également donné à chacun des ACSA pour faciliter la communication et l'échange des informations sur la santé du bétail entre les différentes structures en charge de la santé animale. En plus de ce kit, chacun de ces agents perçoit mensuellement un salaire de 80 mille FBu.

Alodie Ndayisaba est une ACSA sur la colline Kavumu dans la province de Kayanza. Selon elle, sa grande

gratitude est que, grâce au PIPARV-B, elle a pu apprendre et exercer un métier qui peut lui générer des revenus à n'importe quel moment. « Parfois, je suis sollicitée par des éleveurs, autres que ceux encadrés par le projet. Dans ce cas, je peux gagner beaucoup d'argent grâce à ce métier », fait-elle savoir. Elle témoigne que la situation financière de sa famille s'est améliorée depuis lors. D'ailleurs, de l'argent qu'elle gagne de ce projet, elle a déjà acheté un porc, un champ dans lequel il planté des arbres ainsi que deux chèvres.

C'est le même cas pour Dismas Ntahomvukiye. Il témoigne avoir acheté trois lopins de terre grâce à l'argent issu de ce métier. Il regrette cependant que, parfois, certains éleveurs défaillants, n'entretiennent pas ce bétail comme il faut.

Quid de la pérennisation des acquis du projet ?

La pérennisation est le plus grand pari à gagner pour chaque projet. Au niveau du PIPARV-B, M. Nzisabira rassure. « Nous avons opté pour l'implication de nos bénéficiaires à chaque étape de la vie du projet. Que ce soit dans la planification ou dans la mise en œuvre du projet. Cela permet à ceux-ci de s'approprier les acquis du projet », fait-il savoir.

En plus des bénéficiaires, le PIPARV-B inclut également à chaque étape du projet les services publics des provinces et des communes dans son champ d'intervention. « Au niveau des ménages, nous sensibilisons les bénéficiaires pour qu'à la clôture du projet, ils puissent eux-mêmes continuer à exercer les activités initiées par le projet », ajoute-t-il.

Le message de ceux qui exécutent le projet a été bien compris par les bénéficiaires. M. Ntunzwenimana dispose déjà d'un plan de pérennisation des acquis. « L'argent que je vais tirer du commerce des choux, je vais m'en servir pour acheter les semences de légumes. J'ai beaucoup gagné de la culture des légumes. Je ne pourrai plus m'en passer », témoigne-t-il. Quant à Mme Nyandwi, pour pérenniser les acquis de ce projet, elle a déjà commencé à partager avec ses voisins les techniques modernes de culture lui inculquées par le PIPARV-B.

Pour le compte du PIPARV-B, M. Nzisabira nous a fait savoir que vers la fin du projet, ils comptent organiser des séances avec les bénéficiaires pour évaluer le niveau d'appropriation des acquis de ce projet par les bénéficiaires. Parmi les grands défis signalés, M. Nzisabira a évoqué la réticence de certains bénéficiaires qui traînent à assimiler les connaissances sur les bonnes pratiques agricoles.

Le PIPARV-B a été lancé en décembre 2019 pour une durée de 6 ans. Il intervient dans cinq provinces du plateau central, à savoir : Karuzi, Kayanza, Ngozi, Gitega et Muyinga. Il est articulé autour de 2 composantes techniques : Aménagement intégré des terroirs et structuration communautaire inclusive, amélioration de la productivité, valorisation et diversification par le développement des coopératives. Actuellement, dans le cadre du PIPARV-B, des champs de maïs sont en cours d'installation. Le projet travaille également sur la culture du haricot et l'installation des champs écoles pour que la population agricole puisse connaître les méthodes qu'on utilise pour améliorer la production agricole.

Les arriérés des cotisations du Burundi et du Sud Soudan dans l'EAC

« Qu'on paie pour eux, mais qu'ils perdent le droit de veto », suggèrent les parlementaires kenyans

Les accords entre la RDC et l'Ouganda de suppression de visa d'entrée, les arriérés des cotisations du Sud Soudan et du Burundi dans la CAE, le Kenyan qui craint des représailles sur son sol suite aux événements au Proche Orient... Dans la revue de la presse de cette semaine, on vous fait savoir les grands titres des journaux sur la communauté de l'Afrique de l'Est



Jusqu'à maintenant, les pays de la CAE jouissaient du même droit de vote.

Plus de visa d'entrée entre l'Ouganda et la RDC

L'Ouganda et la République démocratique du Congo se sont engagés à supprimer les frais de visa d'entrée pour leurs ressortissants traversant la frontière, lit-on sur l'agence Ecofin. C'était au cours de la 8ème session ordinaire de la Grande commission mixte ougando-congolaise qui s'est tenue à Kinshasa du 12 au 15 octobre 2023.

Cette décision s'inscrit dans une démarche de renforcement de la coopération et des échanges entre les deux pays et vise en outre à faciliter l'intégration de la RDC dans la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) dont elle est officiellement devenue membre en avril 2022. Avant l'Ouganda, le pays a signé des accords de suppression de visa avec le Kenya et la Tanzanie en septembre dernier, relaie l'agence Ecofin.

Les arriérés des cotisations du Burundi et du Sud Soudan inquiètent les parlementaires kenyans

Une commission parlementaire kenyane exhorte les fondateurs de la CAE à renflouer les dettes accumulées par le Sud Soudan et le Burundi sur la base du principe du "grand frère". En conséquence, les parlementaires kenyans appellent à la révision et à la modification du traité de la CAE. La

commission préconise une révision qui accorderait un droit de veto aux principaux Etats partenaires contributeurs. Cela marquerait un changement important dans la dynamique décisionnelle de la CAE, lit-on sur Eye Radio et the East Africa. Jusqu'à maintenant, les pays jouissaient du même droit de vote.

Ouganda : le meurtre de deux touristes risque de compromettre le tourisme

L'information qui a marqué la semaine dans les journaux ougandais est le meurtre de trois personnes, mardi le 17 octobre 2023. Il s'agissait de deux ressortissants britannique et sud-africain et leur guide ougandais alors qu'elles circulaient dans le parc Queen Elizabeth, frontalier de la République démocratique du Congo (RDC). La police a attribué cette attaque aux Forces démocratiques alliées (ADF), une milice implantée dans l'Est de la RDC ayant fait allégeance au groupe Etat islamique (EI).

Le lendemain, Le Royaume-Uni a recommandé à ses ressortissants d'éviter le célèbre parc national ougandais Queen Elizabeth. Une situation qui risque de compromettre le tourisme en Ouganda d'autant plus que ce parc est très prisé par les touristes.

Kenya : La police antiterroriste en alerte contre le risque d'un attentat suite à la situation au Proche Orient

Le Kenya a mis en garde la semaine dernière contre le risque que des groupes tels qu'Al Shabaab puissent mener des attaques en "solidarité" avec le Hamas après l'assaut sanglant du groupe militant palestinien contre Israël. "Le conflit entre Israël et le Hamas à Gaza a un impact sur la sécurité mondiale", a déclaré le service de police antiterroriste du Kenya sur X. Il demande aux kenyans d'être vigilants

Cela étant, le pays a subi un certain nombre d'attaques menées par le groupe Al Shabaab basé en Somalie depuis qu'il a envoyé des troupes dans son pays voisin, la Somalie, en 2011, pour combattre les milices affiliées à Al-Qaïda.

Revue de la presse préparée par
Dona Fabiola Ruzagiriza

SOCIETE

Le gouvernement ne laisse pas, les mendiants non plus

Le retrait des enfants en situation de rue de voie publique est parmi les mesures qui ont été mises en place au Burundi à maintes reprises, mais sans succès. Le résultat a été toujours le même : le retour en force de ces enfants dans les rues. Une nouvelle rafle a été organisée dans les voies publiques à Bujumbura et ces enfants ont été acheminés dans un centre d'encadrement construit à Cankuzo. Cette fois-ci sera-t-elle la meilleure ?

Dans son objectif «zéro enfants en situation de rue dans la ville, zéro sans abris et zéro mendiants», le gouvernement du Burundi a tenté mille et une stratégies pour retirer les enfants en situation de rue des voies publiques à Bujumbura. Parfois on interdit aux bienfaiteurs de leur faire des aumônes, parfois les agents de l'ordre font une rafle, chargent ces enfants dans les camions pour les ramener dans leurs familles respectives à l'intérieur du pays. Le lendemain très tôt le matin, on les revoit entrain de sillonner les rues comme si de rien n'était.

En juillet 2022, le gouvernement du Burundi via 3 ministères : celui en charge de la solidarité, celui en charge de l'intérieur et celui en charge de la justice ont pris la décision de faire une synergie pour retirer les mendiants et les délinquants des rues. Une stratégie qui devrait être couronnée de succès, mais cela n'a pas été le cas.



Lt-col de police Pierre Nkurikiye, porte-parole du ministère de l'Intérieur : « L'opération va continuer jusqu'à avoir zéro enfants en situation de rue dans la ville, zéro sans abris et zéro mendiants tel est notre objectif ».

Nième retrait de ces enfants des voies publiques

Dans une émission publique animée par tous les membres du

gouvernement à Gitega en date du 6 octobre 2023, Martin Ninteretse, ministre ayant en charge la sécurité publique a annoncé une nouvelle rafle des enfants de la rue. Comme il l'a expliqué, ces enfants

seront amenés dans un centre d'encadrement construit dans la province de Cankuzo «dans l'objectif de leur permettre de préparer leur avenir». Chose promise chose due. Comme l'a fait savoir Lt-col de police

Pierre Nkurikiye, porte-parole du ministère de l'Intérieur, 256 enfants en situation de rue et 16 femmes (adultes de la rue) ont été envoyés dans la province de Cankuzo à cet effet.

Comme il l'a fait savoir, le gouvernement n'a pas l'intention de baisser la garde. Dans la nuit du 14 au 15 octobre 2023, des rafles ont été opérées autour des marchés communément appelés Sion et Cotebu dans la commune urbaine de Ntahangwa et dans les zones de Bwiza et Buyenzi Mukaza en commune urbaine de Mukaza. Des sans-abris et enfants mineurs en situation de rue ont été interpellés. Après triage, le bilan dudit ministère répertorie 35 adultes, 31 enfants mineurs, 40 sans-abris et 24 enfants en situation de rue dans la commune Ntahangwa. Dans la commune Mukaza, 75 sans-abris ont été gardés au commissariat municipal, 55 enfants en situation de rue ont été transférés au centre de transit de Jabe. Ils seront également expédiés à Cankuzo. « L'opération va continuer jusqu'à avoir zéro enfants en situation de rue dans la ville, zéro sans abris et zéro mendiants tel est notre objectif », assure-t-il.

La situation se présente ainsi, alors que les défenseurs des droits des enfants ne cessent pas de rappeler qu'il fallait plutôt identifier les causes qui font que ces enfants quittent leurs familles pour aller vivre dans la rue. Selon eux, tant que le gouvernement ne s'attaque pas aux racines profondes de ce phénomène, le résultat sera toujours le même.

Florence Inyabuntu

Migration des jeunes Burundais vers la Tanzanie : A leurs risques et périls

A la quête d'une vie meilleure, les jeunes des provinces de Ngozi et Kayanza migrent en bonne quantité vers les pays étrangers dont la Tanzanie. Une aventure qui tourne mal dans la plupart des cas, mais qui ne manque jamais de candidats. Au banc des accusés : La pauvreté. Serait-elle l'unique cause de cette migration des jeunes vers les pays limitrophes ? Pourquoi les initiatives du gouvernement pour l'autonomisation des jeunes ne parviennent pas à les retenir ? Reportage



Vianney Ndikumana est secrétaire Permanent dans la province de Kayanza : « Il faut qu'il y ait des accords d'échanges de main d'œuvre entre le Burundi et la Tanzanie comme cela a été le cas pour l'Arabie saoudite.

« L'herbe est toujours plus verte dans le pré du voisin », a dit un sage. Dans l'espoir de trouver une vie meilleure, les chiffres des jeunes des différentes provinces qui migrent vers les pays voisins à la quête de l'emploi se multiplient du jour au lendemain. Ce phénomène n'épargne pas les jeunes des provinces de Ngozi et Kayanza.

Nous sommes sur la colline Kinyinya de la commune et province de Ngozi. Une dizaine de jeunes vient à notre rencontre. Parmi eux, plus de la moitié ont été en Tanzanie au moins une fois à la recherche de l'emploi. Léonard Bucumi, 31 ans, est l'un d'entre eux. Il y est allé pour la première fois à l'âge de 25 ans. Comme il le témoigne, avant de se rendre en Tanzanie, il vivait dans une pauvreté extrême. C'est ainsi qu'un ami lui a parlé du bien fondé d'aller chercher de l'emploi en Tanzanie. Un conseil qu'il a accepté les yeux fermés sans toutefois s'attarder sur le prix à payer. La plupart de ces jeunes partent en groupes. Pour eux, les papiers administratifs importent peu. Sur des vélos, les cœurs remplis d'espoir, leur préoccupation n'est que celle de rejoindre cet Eldorado pour jeunes de cette région. De leur colline natale, ils empruntent la route menant vers Gitega pour passer à Rutana et enfin arriver à la rivière Malagarazi, frontière du Burundi et de la Tanzanie. Un trajet de plus de 200 km.

Toute cette peine pour rentrer bredouille

Comme le raconte notre interlocuteur, l'espoir de pouvoir gagner enfin un peu de sou surpasse la fatigue connue dans ce long parcours. Après deux jours de trajet, il arrive enfin en Tanzanie, la terre promise. Rien d'inquiétant. Tout est préparé à l'avance. Un emploi, une hutte dans les forêts près des champs là où ils vont séjourner, de la nourriture, la totale. Il va travailler dans les champs. Comme il le témoigne, dans les travaux champêtres, les Burundais sont les préférés aux Tanzaniens, car ils se débrouillent très bien. Selon lui, c'est un travail pénible, mais plus rémunérateur comparativement au Burundi. Il gagnait par jour l'équivalent de 6000 FBu en Tanzanie alors qu'au Burundi, il ne gagnait que 2500 FBu par jour pour le même travail. Il a exercé ce métier pendant cinq mois avant de décider de rentrer au Burundi. De l'argent tiré de ce pénible travail, il a pu se procurer un vélo et épargner une somme de 500 mille shillings. Une fortune par laquelle il espérait réaliser mille et un projets. Si au moins il avait une idée de ce qui l'attendait sur le chemin du retour. Sur la frontière, il s'est vu dérobé tout ce qu'il avait sur lui par des cambrioleurs. C'est ainsi qu'il est rentré bredouille dans sa famille.

Désiré Kwizerimana, 23 ans et marié, lui aussi a bu sur ce calumet

coupe. Un commissionnaire l'a amené en Tanzanie à l'âge de 12 ans. « J'ai travaillé dans les champs pendant 2 ans et je n'ai jamais été payé. J'étais mineur et dans l'irrégulier. Je n'avais aucun droit », regrette-t-il. Il y est retourné un peu après. « Tout l'argent que je gagnais je le consommais sans modération, car j'étais encore enfant et il ne m'a servi à rien. Durant les 7 ans que j'ai travaillés en Tanzanie, je n'ai rien gagné. Hélas, je suis tenté d'y retourner », fait-il savoir.

Entre deux maux, on choisit le moindre

Cette aventure qui, dans la plupart des fois tourne, au vinaigre ne semble pas décourager ces jeunes. Selon nos interlocuteurs, plus de la moitié de ceux qui empruntent ce chemin dans l'illégalité sont dévalisés.

Thadée Niyonganji, lui aussi, a vécu cette expérience. Il travaille en permanence en Tanzanie. Il ne vient au Burundi qu'en congé. Comme ses amis, un jour, lui aussi a été dérobé de tout qu'il ramenait de la Tanzanie et une somme d'environ 400 mille shillings tanzaniens. Mais cela ne semble pas le décourager du tout. « On part comme des kamikazes, étant prêts à tout. C'est comme la loterie. On peut te dévaliser ou pas. Cela dépend de la chance de chacun. En tout cas, moi, je ne pourrais plus me passer de la Tanzanie. Tant que je n'aurai pas de travail fixe, je ne rêverai jamais de rester au Burundi », nous confie-t-il.

Même son de cloche chez Jonas Gahungu. Selon lui, ces jeunes ne vont pas en Tanzanie parce que la vie est rose là-bas, mais plutôt par manque d'opportunités au Burundi. « S'il y avait quoi faire ici pour gagner sa vie, ça ne vaudrait pas la peine d'aller risquer sa vie à l'étranger. Rester ici non plus ne rassure pas. Travailler pour 2000 FBu toute la journée alors que même un kilo de farine coûte plus que ça...c'est injuste », regrette-t-il. Et d'ajouter qu'il préfère galérer en Tanzanie plutôt qu'au Burundi. Selon lui, un conseil qu'il prodiguerait à quiconque voudrait y aller est simple. « Attends-toi à tout, même à la mort. La réussite n'est pas garantie, mais vas-y quand même », signale-t-il.

Les parents dans le désarroi

Therencienne Gakobwa, 65 ans, habite la colline Kinyinya. Selon elle, ce phénomène ne date pas d'hier sur cette colline et est dû en grande partie à la pauvreté. « Un enfant qui peut facilement avoir tout ce qu'il lui faut pour vivre

ne peut pas songer à y aller. C'est vraiment douloureux de voir le sort que subissent nos enfants en Tanzanie. Je sais ce que je dis, mon fils y a séjourné. J'aurais aimé qu'il reste ici, mais pour faire quoi ? On ne sait même pas quoi demander », regrette-t-elle.

Désiré Ndiokubwayo, 50 ans, habite la colline Mubira, commune Ruhororo de la province Ngozi. Son fils de 22 ans est en Tanzanie depuis bientôt 3 ans. « Il a fui la pauvreté dans laquelle nous baignons. Peut-être si on avait quelques moyens financiers, mon fils ne serait pas parti. Je suis malheureux. Je n'ai aucune nouvelle de lui depuis », nous confie-t-il, les larmes aux yeux.

Vénérande Nyabenda a 55 ans. Elle a 3 enfants qui sont en Tanzanie pour le moment. L'un d'entre eux y est depuis 8 ans déjà. Il n'est jamais revenu depuis qu'il y est allé. Ses deux autres enfants y sont partis l'an dernier. « Ils ont été tabassés, dévalisés, ils sont arrivés à la maison étant à deux doigts de la mort. Mais, puisqu'ils n'avaient pas de choix face à la pauvreté dans laquelle nous baignons, ils y sont retournés la semaine dernière », regrette-t-elle. « Les parents sont fatigués. Si ton enfant part en Tanzanie et qu'il te revient vivant, même s'il rentre bredouille et malmené tu remercies le bon Dieu », ajoute-t-elle. Elle demande qu'il y ait de l'emploi pour ces jeunes. Selon lui, cela pourrait les empêcher de partir. « Après tout, ils ne gagnent rien là-bas sauf la torture », conclut-elle. Sinon, avec cette pauvreté, ils ne vont pas rester ici.



Vénérande Nyabenda : « Les parents sont fatigués. Si ton enfant part en Tanzanie et qu'il te revient vivant, même s'il rentre bredouille et malmené tu remercies le bon Dieu ».

La pauvreté ou le suivisme ?

Si certains parents évoquent la pauvreté comme la seule cause de cette migration, les autres le pensent autrement. Désiré Ikoribikomeye a 37 ans. Selon lui, aucun parent ne pourrait envoyer son enfant en Tanzanie pour chercher de quoi nourrir sa famille malgré la pauvreté. Pour lui, ces jeunes sont simplement épatés par ce que les autres amènent de la Tanzanie et sont tentés d'y aller (une réflexion qui a d'ailleurs été confirmée par certains de ces jeunes). « Ils abandonnent l'école pour suivre les commissionnaires en Tanzanie et, dans la plupart des cas, à l'insu de leurs parents. Même les mineurs y vont », signale-t-il.

Léonard Bitangimana a 49 ans. Il habite la colline Ndava, commune Muhanga de la province de Kayanza. Il qualifie ce phénomène d'« apocalypse ». « Ce n'est pas la pauvreté qui pousse ces jeunes à partir. C'est un autre phénomène qu'on ignore », signale-t-il avec une voix pleine d'émotions. Il ne veut pas en dire long « de ses émotions ». Après une minute de silence, il nous raconte son sort. « Si c'était la pauvreté qui poussait ces jeunes à migrer vers la Tanzanie, mes enfants n'auraient pas été les premiers à y aller. Je suis commerçant depuis un bon bout de temps. J'ai tout fait pour que mes enfants ne manquent de rien. Mes voisins ici présents en sont témoins. J'ai tout donné à mes enfants, mais cela ne les a pas dissuadés de partir », regrette-t-il.

Même son de cloche chez Jérémie Ngendakumana. Selon lui, la pauvreté y est certainement pour quelque chose. Mais elle n'est pas la seule cause de ces migrations. Il trouve que parfois le suivisme peut y contribuer aussi dans la jeunesse. « Si au moins ils s'enrichissaient à partir de l'argent qu'ils tirent de la Tanzanie. Ils n'apportent que de petites choses comme les plaques solaires, les téléphones, les radios, les pantalons de marque Kanyaga, pour ne citer que ceux-là », fait-il savoir. « Si au moins leurs parents pouvaient profiter de ces petites choses qu'ils apportent de la Tanzanie. Malheureusement, arrivés ici, ils les revendent pour avoir un ticket retour », regrette-t-il.

Une préoccupation pour l'administration locale

Emile Karenzo, 53 ans, adjoint du

chef collinaire de Mubira, fait savoir que ce phénomène préoccupe beaucoup l'administration locale. Selon ses propos, plus de 200 jeunes de sa colline sont en Tanzanie actuellement, y compris son fils de 14 ans qui est parti à son insu. Pour lui, les causes de cette migration varient d'un jeune à l'autre mais, dans la plupart des cas, elle est due au chômage. « Il y a une catégorie de jeunes qui n'ont pas de place suffisante dans les initiatives du gouvernement : Les non-scolarisés. Nous fournissons tant d'efforts pour les retenir ici, mais nous échouons, car nous n'avons pas d'autres alternatives à leur proposer », regrette-t-il. Pour cette autorité, la meilleure façon d'éradiquer ce phénomène serait de créer de l'emploi pour occuper ces jeunes. Pour ce qui est des initiatives du gouvernement dans l'autonomisation des jeunes, M. Karenzo fait savoir que le PAEEJ n'est pas encore arrivé sur cette colline et les jeunes ne trouvent pas d'intérêt à intégrer les coopératives Sangwe, car ils n'y gagnent presque rien. Il évoque également la surpopulation qui fait qu'il n'y ait plus de terrains cultivables en suffisance et le suivisme juvénile.

Rénovat sylvestre Sinibagiye est conseiller social de l'administrateur de la commune de Muhanga. Selon lui, dans le but de couper court à ce phénomène, entre le mois de Juin et le mois de juillet 2023, l'administration communale de Muhanga a mis la main sur 44 jeunes d'un âge compris entre 18 et 38 ans qui allaient migrer vers la Tanzanie. Après, ils ont arrêté un groupe de 26 jeunes. La plupart d'entre eux avaient abandonné l'école. 5 jeunes qui rassemblaient les autres pour les amener en Tanzanie ont été également arrêtés et emprisonnés. « C'est cela qui commence à décourager ce phénomène », témoigne-t-il.

Patrice Barutwanayo, vice-président de la CFCIB à Ngozi, trouve que le remède durable de ce phénomène serait la création de l'emploi pour occuper ces jeunes. Et de là, il a de l'espoir car les Burundais commencent à adopter l'investissement sur le long terme. Ce qui n'était pas le cas dans les années passées. Comme il l'explique, suite à l'histoire qu'a connue le Burundi, personne n'osait investir durablement, car il n'y avait pas d'espoir, pour le lendemain. Malgré cette avancée significative en matière d'investissement, les emplois créés restent insuffisants comparativement aux demandeurs d'emplois. Il appelle les entrepreneurs à créer le plus d'emplois possibles, où chacun, qu'il soit instruit ou pas peut avoir un emploi proportionnel à son niveau d'étude. Il regrette cependant que les jeunes ne soient pas au courant des initiatives comme le PAEEJ mis en place pour leur autonomisation.

Vianney Ndikumana est chef de cabinet dans la province de Kayanza. Selon lui, même s'ils ne disposent pas de statistiques actualisées, ce phénomène est une réalité dans la province de Kayanza. Il appelle les jeunes de cette province à intégrer les coopératives et à initier des projets de développement pour s'autofinancer. Au gouvernement du Burundi, il demande qu'il y ait des accords d'échanges de main d'œuvre entre le Burundi et la Tanzanie comme cela a été le cas pour l'Arabie saoudite : « Cela permettrait que ces jeunes gagnent leurs salaires en bonne et due forme et qu'ils soient protégés. »

Florence Inyabuntu



***"Des livres de rapport qui captivent
l'esprit et inspirent l'innovation -
découvrez les impressions
chez Hope Design !"***

 (+257) 22 27 59 44  (+257) 61 103 103/79 101 111  hopedesign@hopedesign.bi

 [Imprimerie.hopedesign.3](https://www.facebook.com/Imprimerie.hopedesign.3)  [@hopedesignimprimerie](https://www.instagram.com/@hopedesignimprimerie)  [hopedesign1](https://www.snapchat.com/add/hopedesign1)

 www.hopedesign.bi  **Siège: Chaussée d'Uvira, à 400 mètres de l'EX-BINUB**